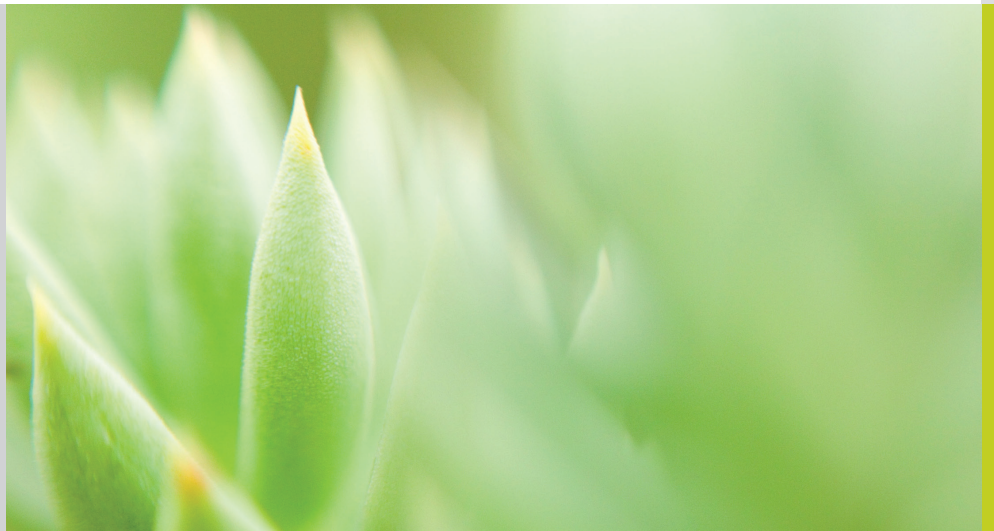
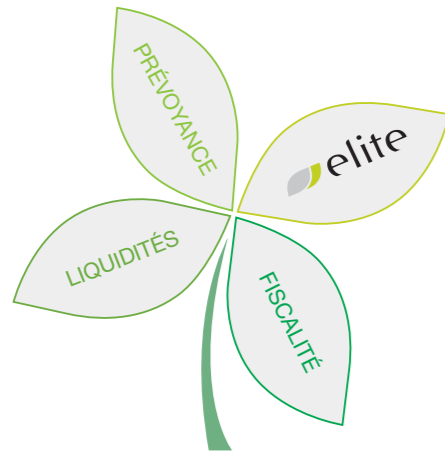


Trois avantages uniques simultanément



Elite Fondation de prévoyance

Elite Fondation de prévoyance permet aux cadres, dirigeants de PME et indépendants d'investir dans la prévoyance professionnelle hors-obligatoire en franchise d'impôt tout en bénéficiant d'avantages incomparables dans le domaine de la gestion des liquidités.



TROIS AVANTAGES UNIQUES SIMULTANÉMENT

- une gestion sur mesure de vos avoirs de prévoyance
- des placements hypothécaires performants
- une optimisation de la charge fiscale

Gestion sur mesure de vos avoirs de prévoyance

La partie du salaire entre CHF 125'280 et 835'200 est assurée en prévoyance hors-obligatoire et, dans ce cas, la gestion des avoirs peut être individualisée. Dans les limites légales, chaque assuré peut décider de sa propre stratégie de placement en terme de pourcentage de liquidités, obligations, actions ou autres instruments financiers autorisés. La gestion de fortune individualisée est assurée par un gestionnaire de fortune reconnu pour son expertise et sa sécurité. Pour les assurés qui préfèrent la simplicité d'une gestion de fortune collective, la Fondation propose soit un compte de placement avec rémunération à taux fixe soit une palette de fonds homologués pour le placement des avoirs de prévoyance.

Les avoirs de chaque assuré étant totalement cloisonnés, le rendement d'un assuré n'est pas affecté par les risques que les autres assurés décident de prendre. A contrario, dépendant de sa situation personnelle, un assuré peut décider volontairement de prendre plus de risques pour tenter de dégager une performance supérieure. L'assuré obtient une transparence totale sur les rendements et sur les frais d'administration.

La prestation de vieillesse est généralement versée sous forme de capital. Au moment de la retraite, si l'assuré le désire, il peut transférer le portefeuille de titre dans sa fortune privée permettant ainsi de réaliser les titres au moment le plus favorable.



Placements hypothécaires performants

Dans les limites légales, l'assuré a la possibilité de placer ses avoirs de prévoyance dans ses propres créances hypothécaires. L'hypothèque est accordée contre remise d'une cédule grevant des immeubles en Suisse.

L'assuré paye les intérêts de l'emprunt hypothécaire à sa caisse de pensions, intérêts qui sont ensuite crédités sur son avoir de prévoyance en tant que rendement des placements. Ces intérêts sont fiscalement déductibles au même titre que ceux payés pour un emprunt similaire obtenu auprès d'un autre créancier-gagiste.

Les emprunts hypothécaires auprès de Elite Fondation de prévoyances sont donc des placements de haute qualité offrant une protection du capital, des rendements élevés et stables et une protection contre les effets de l'inflation.



Optimisation de la charge fiscale

Dans la plupart des cas, les cadres, dirigeants de PME et indépendants n'ont cotisé qu'une petite partie du montant total autorisé par le règlement de prévoyance.

Le rachat d'années de cotisation est une source importante d'économies fiscales. Couplé avec les possibilités uniques d'une sécurité des placements sous forme d'emprunts hypothécaires et une gestion de fortune sur mesure, Elite Fondation de prévoyance est un outil de planification financière performant qui permet de libérer des liquidités et de réaliser des économies substantielles.

Elite Fondation de prévoyance fournit des services de haute qualité aux entreprises et aux personnes qui désirent optimiser leur charge fiscale en prenant en compte toutes les possibilités autorisées par la loi dans un but d'encouragement à la prévoyance vieillesse.

Organisation

Siège	Elite Fondation de prévoyance Rue Beau Séjour 10, 1002 Lausanne
Conseil de fondation	Présidente Gladys Laffely Maillard Vice-Président Michel de Preux Membres Antoine Adler, Frédéric Büchler Aldo Bussien, Gustave Dutruy
Gestion de fortune individualisée	Wegelin & Co. Banquiers Privés
Gestion de fortune collective	Crédit Suisse
Comptes courant et épargne	PostFinance
Gérance de la Fondation	Elite Office SA
Expert agréé	Pittet Associés SA
Réviseur	Pro Consulting Treuhand GmbH
Réassurance	PK Rück
Autorité de surveillance	Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
Contact et conseil clientèle	Elite Fondation de prévoyance Tél. +41 21 623 13 00 Fax +41 21 623 13 01 conseil@elitefondation.ch www.elitefondation.ch